Jean-Pierre ELONG MBASSI â€“ CGLUA

L'urbanisation accÃ©lÃ©rÃ©e de l'Afrique augure de l'entrÃ©e du continent dans la modernitÃ©Â - H2o-IRC 3Ã¨me trimestre 20

L'urbanisation accÃ©lÃ©rÃ©e de l'Afrique augure de l'entrÃ©e du continent dans la modernitÃ©

l'interview de Jean-Pierre ELONG MBASSI

urbaniste, secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de

CitÃ©s et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique - CGLUA

propos recueillis par Martine LE BEC

Sources Nouvelles, IRC - 3Ã¨me trimestre 2010

Â

L'AFRIQUE URBAINE EN CHIFFRES

Population - Quelques 400 millions d'africains vivent en ville, soit prÃ¨s de 39 % de la population, contre 3 % il y a un siÃ¨cle. En 2030, le continent comptera environ 760 millions de citadins (soit plus que la population de l'ensemble de l'Europe) et 1,2 milliard en 2050. L'Afrique du Nord est avec un taux de 54 % la rÃ©gion la plus urbanisÃ©e du continent.

Urbanisation - L'Afrique reste le moins urbanisÃ© des continents, mais il est celui oÃ¹ la croissance urbaine est la plus forte (jusqu'Ã 7 % de plus par an). En 2000, 35 villes africaines comptaient plus de 1 million d'habitants ; elles sont 53 actuellement ; dans dix ans, elles seront plus 70.

Habitat prÃ©caire - En Afrique du Nord, 14,5 % des citadins vivent dans un logement prÃ©caire. Au sud du Sahara, cette proportion monte 62 % (contre 36 %dans l'ensemble des pays en dÃ©veloppement), soit 165 millions de personnes. Cinq pays atteignent des chiffres record : le Soudan (94,2 % d'urbains concernÃ©s), la RÃ©publique centrafricaine (94,1 %), le Tchad (91,3 %), l'Angola (86,5 %) et la GuinÃ©e-Bissau (83,1 %). Le plus grand bidonville du continent est celui de

Kibera, Ã Nairobi, qui abrite plus de 1 million d'habitants.

Services - Seuls 20 % des urbains disposent d'eau potable et moins de 10 % ont accÃ¨s Ã un rÃ©seau d'Ã©gout.

Finances locales - Les collectivitÃ©s locales d'Afrique ne disposent en moyenne que de 2 % des ressources publiques, contre 3 % en Asie, 40 % dans les pays en dÃ©veloppement et 75 % dans l'Union EuropÃ©enne.

Â

Quels sont les ENJEUX DE L'URBANISATION en Afrique ?

En 2010 prÃ¨s de 400 millions d'Africains vivent dans une ville, soit prÃ¨s de 39 % de la population, contre 3 % il y a un siÃ¨cle. D'ores et dÃ©jÃ , les citadins reprÃ©sentent plus de 60 % de population en Afrique du Nord, prÃ¨s de la moitiÃ© en Afrique centrale, 40 % en Afrique de l'Ouest et entre 30 et 35 % en Afrique de l'Est etÂ en Afrique australe. En 2030, le continent comptera environ 760 millions de citadins, prÃ¨s deux fois la population de l'Union EuropÃ©enne.Â Les villes africaines reprÃ©sentent dÃ¨s Ã prÃ©sent des opportunitÃ©s Ã©conomiques et de marchÃ©s trÃ¨s intÃ©ressantes. Cela sera encore plus le cas dans les deux prochaines dÃ©cennies, ce d'autant que de nombreux experts estiment que la croissance Ã©conomique des pays africains est durablement orientÃ©e vers la hausse. Dans certains pays, des taux de croissance urbaine de l'ordre de 7 % ne sont pas rares Une telle croissance reprÃ©sente le doublement de la population et de la superficie des agglomÃ©rations en moyenne tous les dix ans. Il s'agit d'un dÃ©fi immense, que les responsables nationaux et locaux d'Afrique doivent se prÃ©parer Ã relever.

Cette urbanisation est donc un mouvement irrÃ©versible et correspond Ã un rattrapage de l'Afrique par rapport au reste du monde. En effet l'Afrique est la derniÃ¨re rÃ©gion du monde Ã avoir engagÃ© sa transition dÃ©mographique, devant la faire passer de l'Ã©quilibre de la mort (beaucoup de naissances et beaucoup de dÃ©cÃ¨s) Ã l'Ã©quilibre de la vie (peu de naissances et peu de dÃ©cÃ¨s). On estime que la courbe ascendante de la transition dÃ©mographique connaÃ®tra son asymptote vers les annÃ©es 2050. Durant cette transition dÃ©mographique le nombre de naissances excÃ¨de de beaucoup le nombre de dÃ©cÃ¨s ; tous les besoins sont en consÃ©quence dÃ©cuplÃ©s. En gÃ©nÃ©ral aussi, dans le mÃªme temps, on assiste Ã une recomposition du peuplement entraÃ®nant de nombreux dÃ©placements des populations des rÃ©gions pauvres vers les rÃ©gions plus riches, de l'intÃ©rieur du continent vers les zones cÃ´tiÃ¨res, des zones rurales vers les zones urbaines. Les densitÃ©s de population s'accroissent et, avec elles, les opportunitÃ©s mais aussi les risques.

Quels nouveaux MODES DE GOUVERNANCE permettront de relever ces dÃ©fis ?

Dans le cas de l'Afrique, ce nouveau "paysage" du peuplement crÃ©e des difficultÃ©s dans la gouvernance, non seulement des Ã‰tats, mais aussi des territoires. Dans de nombreux pays, on observe que dans diverses localitÃ©s, 1 habitant sur 4 ne vivait pas lÃ dix ans auparavant. Un renouvellement aussi rapide des populations rÃ©sidentes ne permet pas d'asseoir un sentiment d'appartenance suffisant pour permettre le dÃ©veloppement d'une vÃ©ritable citoyennetÃ© et de partager une vision commune du dÃ©veloppement de la citÃ©. Il est difficile dans ces conditions que la reprÃ©sentation des populations soit ressentie comme lÃ©gitime dans la durÃ©e, ce qui a pour rÃ©sultat une certaine instabilitÃ© institutionnelle.

Cette instabilitÃ© institutionnelle doit Ãªtre considÃ©rÃ©e comme normale dans la pÃ©riode historique que connaÃ®t l'Afrique. C'est dire combien les qualificatifs d'Ã‰tats faillis qu'on utilise parfois pour dÃ©crire gÃ©nÃ©ralement les pays africains font peu cas des donnÃ©es structurelles liÃ©es aux dynamiques dÃ©mographiques et de peuplement. L'instabilitÃ© institutionnelle et cette extrÃªme mobilitÃ© des populations entraÃ®nent parfois des poussÃ©es de xÃ©nophobie dans les zones d'accueil, oÃ¹ le populations dites autochtones expriment leur peur ou leur sentiment d'Ãªtre envahies par populations qui ne sont pas de lÃ , les allogÃ¨nes ou allochtones, accusÃ©s de venir rompre les Ã©quilibres prÃ©existants. La transition dÃ©mographique pose donc des problÃ¨mes Ã©normes de gouvernance et en particulier de gestion stratÃ©gique de la collectivitÃ© nationale ou locale. Dans la mesure oÃ¹ le peuplement des territoires n'a pas encore atteint un niveau suffisant de stabilitÃ©, il est trÃ¨s difficile d'Ã©laborer un projet susceptible de mobiliser Ã©galement l'ensemble de la collectivitÃ© et mÃªme d'obtenir un consensus sur la maniÃ¨re de gÃ©rer la transition.

Quels MOYENS doivent Ãªtre engagÃ©s pour assurer cette transition ?

La question qui se pose dans le cas d'une telle instabilitÃ© institutionnelle est celle de savoir s'il vaut mieux d'abord renforcer l'Ã‰tat (pour donner plus de force Ã sa capacitÃ© de solidaritÃ© et dÃ©velopper ainsi le sentiment d'un destin nation ou au contraire d'abord renforcer les collectivitÃ©s territoriales et donc la dÃ©centralisation (pour que grÃ¢ce Ã la proximitÃ©, la citoyennetÃ© locale soit, par agrÃ©gation, le ferment d'une citoyennetÃ© nationale mieux assumÃ©e). Au cours des premiÃ¨res annÃ©es des indÃ©pendances, la prioritÃ© a Ã©tÃ© donnÃ©e Ã la construction de la citoyennetÃ© nationale, qu'on a voulu dÃ©velopper Ã toute force, Ã la limite dans la nÃ©gation des identitÃ©s et des particularismes locaux. Au cours annÃ©es 1990 les Ã‰tats ne pouvant plus remplir tout seuls leur promesse d'accÃ¨s de tous Ã laÂ modernitÃ©, ont initiÃ© d'une part, la politique de libÃ©ralisation de la vie publique et d'autre part, la politique de la dÃ©centralisation qui a consistÃ© Ã transfÃ©rer aux collectivitÃ©s territoriales certaines compÃ©tences exercÃ©es jusque lÃ par l'Ã‰tat central.Â Cependant cet effort de dÃ©centralisation arrivait au plus mauvais moment, alors que les Ã‰tats africains sortaient d'une crise profonde des finances publiques. La plupart des pays ayant dÃ» adopter des politiques d'ajustement structurel, les transferts de compÃ©tences aux collectivitÃ©s territorialesÂ ne se sont pas accompagnÃ©s de la nÃ©cessaire dÃ©lÃ©gation des ressources. On espÃ¨re qu'aujourd'hui, avec la fin de la pÃ©riode de marasme et l'amÃ©lioration constatÃ©e de la situation Ã©conomique et financiÃ¨re de la plupart des Ã‰tats du continent, un meilleur partage des ressources et de la dÃ©pense publiques entre l'Ã‰tat central et les collectivitÃ©s territoriales pourra Ãªtre rÃ©alisÃ©.

On sera sans doute encore loin d'atteindre le taux de 50 % Ã 75 % de la dÃ©pense publique civile mise en œuvre par les collectivitÃ©s territoriales au sein de l'Union EuropÃ©enne. Mais si en Afrique on parvient dÃ©jÃ Ã un taux de 10 % ou 15 % en moyenne d'ici 2015, les collectivitÃ©s auront e gagnÃ© des marges de manœuvre apprÃ©ciables par rapport Ã la situation des derniÃ¨res dÃ©cennies.

Les INFRASTRUCTURES DE L'EAU ont-elles Ã©tÃ© correctement priorisÃ©es par les Ã‰tats et les collectivitÃ©s ?

Lorsque les Ã‰tats sont dans la situation dÃ©crite ci-dessus, les prioritÃ©s sont nombreuses et les acteurs de chaque secteur voudraient lÃ©gitimement que celui-ci soit portÃ© au premier rang des prioritÃ©s des politiques publiques. Ceci vaut pour l'eau, comme pour l'Ã©nergie, la santÃ©, l'Ã©ducation, l'habitat, les transports... Combien de fois n'a-t-on entendu les sÃ©minaires et ateliers sectoriels rÃ©clamer qu'au moins 10 % du budget national soient rÃ©servÃ©s Ã chacun de ces secteurs pour montrer la prioritÃ© que le gouvernement leur accorde ? Si l'on additionne ces 10 % pour tous les secteurs concernÃ©s, on excÃ¨de largement les 100 % du budget national. Exiger comme on le fait trop souvent que les prioritÃ©s des politiques publiques soient obligatoirement traduites dans les engagements budgÃ©taires ne semble manifestement pas pertinent, mÃªme s'il est exact queÂ les budgets nationaux ou locaux orientent effectivement les politiques publiques.

Nul ne peut valablement soutenir que l'eau n'est pas une prioritÃ© parce qu'elle ne bÃ©nÃ©ficie pas d'un traitement privilÃ©giÃ© dans les budgets nationaux ou locaux. L'eau est manifestement un besoin naturel : tout le monde a besoin d'eau et il n'existe guÃ¨re d'activitÃ©s Ã©conomiques qui n'en dÃ©pendent d'une maniÃ¨re ou d'une autre L'eau est en consÃ©quence priorisÃ©e de toute faÃ§on par tout le monde. Cependant la maniÃ¨re d'y avoir accÃ¨s peut varier, d'abord en fonction des contraintes naturelles, ensuite en fonction des usages. C'est lÃ que peuvent intervenir des choix quant aux prioritÃ©s

d'usage ou aux niveaux de service.

Si le besoin en eau est unanimement ressenti, tel n'est pas le cas pour l'assainissement. Or il s'agit des deux faces d'une mÃªme mÃ©daille : ne dit-on pas que l'eau est nÃ©cessaire Ã la vie, et que l'assainissement et l'hygiÃ¨ne sont la condition d'une vie humaine digne ?Â Par ailleurs, la perception de la relation entre l'eau et la santÃ© reste trÃ¨s faible. La DÃ©cennie d'action L'eau source de vie (2005-2015) a un impact considÃ©rable en Afrique en matiÃ¨re d'accÃ¨s Ã l'eau potable. Le chaÃ®non manquant reste l'assainissement. Pourtant si l'assainissement est laissÃ© pour compte, cela aura tÃ´t ou tard des consÃ©quences dommageables sur la santÃ© humaine et sur la qualitÃ© de la ressource en eau, L'urgence est donc Ã l'adoption d'approches globales et intÃ©grÃ©es des problÃ¨mes de l'eau, approches qui doivent largement s'inspirer des dÃ©marches du dÃ©veloppement durable, et des besoins de long terme reflÃ©tant les mutations du peuplement observÃ©es au niveau des territoires locaux mais aussi et de maniÃ¨re gÃ©nÃ©rale, au niveau des grands bassins hydrographiques.Â .
Â

Â

Â ResSources

CitÃ©s et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique - CGLUA

United Cities and Local Governments of Africa - UCLGA

22, rue Essaiedine Hassan, Rabat - Maroc